



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

énergies nouvelles

Question écrite n° 114767

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les innovations destinées à proposer une alternative au carburant pétrolier. Récemment, un ingénieur a mis au point un moteur chimique à hydrogène non stocké, dont il a déposé le brevet français et international, et qui permettrait de se passer complètement de carburant pétrolier. Cette invention aurait une répercussion directe sur les compagnies pétrolières, ainsi que sur le parc nucléaire. Il souhaite par conséquent savoir si le Gouvernement envisage de soutenir ce projet.

Texte de la réponse

L'hydrogène présente, à l'évidence, deux avantages majeurs : il peut être produit de nombreuses manières et il n'émet pas de polluants lors de sa combustion, dans les véhicules ou dans les installations fixes. Les réactions chimiques sont bien connues, mais leur mise en oeuvre se heurte à de nombreux verrous scientifiques, technologiques et économiques majeurs, qui sont autant d'obstacles à une diffusion de masse sur le marché. L'hydrogène pur n'existant pas à l'état naturel, il doit être fabriqué. L'hydrogène-carburant peut paradoxalement contribuer à une augmentation des rejets polluants et de la production de déchets s'il n'est pas fabriqué de manière adéquate. C'est une des principales difficultés à surmonter. Un véritable bilan énergétique, économique et environnemental de chaque filière hydrogène-carburant doit être réalisé, ce qui suppose un examen attentif des procédés utilisés, de l'origine des matières premières, du processus de fabrication de ces matières premières, etc. Il convient de garder à l'esprit, par ailleurs, que la fabrication d'hydrogène à bord d'un véhicule pose des problèmes additionnels et suppose le respect de diverses contraintes liées par exemple à l'autonomie ou à la sécurité. Aucune piste n'est toutefois exclue et le Gouvernement est attaché à promouvoir la recherche dans ce domaine avec l'appui notamment de l'Agence nationale de la recherche (ANR). De nombreuses équipes de chercheurs, d'origines variées, sont mobilisées. Dans le cadre de l'appel d'offres 2006 du plan national sur l'hydrogène (PAN-H) qui vise à développer une filière industrielle de l'hydrogène et des piles à combustible compatibles avec les contraintes de l'usage automobile sur le long terme, l'ANR a d'ailleurs retenu vingt-deux projets. La sélection des projets dans le cadre de cet appel à projets a été effectuée sur des critères de qualité pour l'aspect scientifique auxquels s'ajoute la pertinence économique.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114767

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13467

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1826